

# Opérations de fécondations dirigées et d'Inséminations instrumentales du groupe Elevage du GIE Elevages / ADA Bretagne

## Programme des opérations 2016

### Planning des opérations 2016

#### Session de fécondations dirigées

Une session de fécondations dirigées sont programmées sur l'année 2016

- Session 1  
Mercredi 6 juillet 2016  
RDV à l'île Calot (passage de 12h13 à 16h50)  
Lignée 676(PP)

#### Session d'Inséminations instrumentales

Une session d'Inséminations instrumentales sera sans doute programmer sur 2016 selon les demandes.

#### Elevage des reines sur l'exploitation

Suite aux greffages, l'élevage doit être poursuivi sur l'exploitation pour une naissance des reines en couveuse. La finition en couveuse permettra à chacun de pastiller les reines.

Une fois ces reines pastillées, elles seront introduites en nucléi de fécondation pour un dépôt ultérieur sur site de fécondation.

#### Retrait des nucléi des sites de fécondations

- Retrait 1 – Lignée 676(PP)  
Jeudi 28 juillet 2016  
RDV à l'île Calot (passage de 5h22 à 9h23)

### Tarifs des fécondations dirigées et Inséminations instrumentales

Sites	Tarif / reine
Callot	8
IA	20

### Fonctionnement

Les apiculteurs intéressés pour participer aux fécondations dirigées et Inséminations instrumentales doivent

- Se faire connaître rapidement auprès de l'animateur du GIE Elevages / ADA Bretagne
- Préciser le nombre de reines qu'ils souhaitent envoyer sur sites

**FECONDATIONS DIRIGÉES  
 ET INSEMINATIONS DE REINES**

**BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT**

**A renvoyer avec votre règlement avant le 3 mai 2016**

**(le chèque sera encaissé dès réception)**

**Par courrier ► Au GIE Elevages de Bretagne**

rue Maurice-Le-Lannou - CS 64240 - 35042 RENNES Cedex

NOM et Prénom : .....

☎ : 02.....

Portable : 06.....

ADRESSE : .....

<i>Lieu</i>	<i>Nombre de reines</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Callot C2 le 6 juillet (lignée 29 : NB676(PP))		8 €	
Insémination (date à confirmer selon les demandes)		20 €	
<b>Les sessions se dérouleront sous réserve de participants. La session d'Insémination Artificielle sera organisée sous réserve de demandes.</b>		TOTAL	

**Exemplaire à conserver**

**FECONDATIONS DIRIGÉES  
 ET INSEMINATIONS DE REINES**

**BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT**

**A renvoyer avec votre règlement avant le 3 mai 2016**

**(le chèque sera encaissé dès réception)**

**Par courrier ► Au GIE Elevages de Bretagne**

rue Maurice-Le-Lannou - CS 64240 - 35042 RENNES Cedex

NOM et Prénom : .....

☎ : 02.....

Portable : 06.....

ADRESSE : .....

<i>Lieu</i>	<i>Nombre de reines</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total</i>
Callot C2 le 6 juillet (lignée 29 : NB676(PP))		8 €	
Insémination (date à confirmer selon les demandes)		20 €	
<b>Les sessions se dérouleront sous réserve de participants. La session d'Insémination Artificielle sera organisée sous réserve de demandes.</b>		TOTAL	

**Exemplaire à renvoyer au GIE**